





# LA DÉCLARATION D'IMPÔTS POUR LA PAIX: Une déclaration d'objection aux impôts militaires

Ce formulaire s'adresse à ceux qui **s'objectent aux dépenses militaires par principe ou pour des raisons de conscience** et qui veulent faire connaître leur objection au gouvernement canadien. Même s'il ne s'agit pas d'un formulaire officiel de Déclaration de revenus et de prestations, son utilisation ne constitue pas une infraction et nous n'avons eu connaissance d'aucune accusation criminelle portée contre les plus de 1000 Canadiens qui ont ainsi exprimé leur objection aux impôts militaires depuis les débuts de Conscience Canada en 1978. Pour plus d'informations sur les conséquences possibles, consultez notre site internet au [www.consciencecanada.ca](http://www.consciencecanada.ca).

## Directives pour l'Option A

L'Option A est pour ceux et celles qui n'ont pas d'impôts à payer, qui ont droit à un remboursement ou qui ne souhaitent pas rediriger leurs impôts militaires, mais qui veulent néanmoins faire connaître leur objection à financer la guerre.

- Signez et datez votre Déclaration d'objection aux impôts militaires de l'Option A.
- Postez-la au ministre des Finances, Chambre des Communes, Ottawa, ON K1A 0A6.
- Informez-en Conscience Canada par la poste ou par courriel.

### Votre message aura plus de poids si vous:

- Envoyez une lettre au ministre des Finances avec votre Déclaration, expliquant pourquoi vous voulez que vos impôts financent la paix plutôt que la guerre. Nous vous proposons un exemple de lettre en page 4.
- Envoyez copie de votre lettre au ministre du Revenu, à tous les chefs de partis, au député Bill Siksay (parrain d'un projet de loi sur l'objection de conscience aux impôts militaires), à votre députéE et à Conscience Canada. Pour plus d'informations, consultez [www.consciencecanada.ca](http://www.consciencecanada.ca) ou appelez 1-800-O-Canada (1-800-622-6232) pour les contacts gouvernementaux.
- Devenez membre de Conscience Canada en envoyant un chèque de 10\$ à Conscience Canada, 901-70 Mill Street, Toronto, ON M5A 4R1.

## Directives pour l'Option B

L'Option B est pour ceux et celles qui souhaitent rediriger la totalité ou une partie de leurs impôts militaires.

- Après avoir complété votre Déclaration officielle d'impôts sur le revenu jusqu'au *Solde dû*, revenez à la ligne *Impôt fédéral net* et calculez 9.2% (les dépenses du ministère de la Défense nationale en 2009) de ce montant. Déduisez ce 9.2% du chèque que vous devez envoyer au Receveur général du Canada. Si vous avez choisi de retenir un montant symbolique, déduisez plutôt ce montant symbolique des impôts que vous devez.
- Faites un chèque au montant que vous reprenez au "Conscience Canada Peace Tax Trust Fund" et envoyez-le à Conscience Canada, 901-70 Mill Street, Toronto, ON M5A 4R1. **Conscience Canada va garder cet argent en fiducie et vous le retourner n'importe quand sur demande.** Afin de simplifier sa tenue de livre, Conscience Canada utilisera les intérêts du Fonds de Fiducie pour ses opérations financières.
- Faites deux photocopies du chèque à Conscience Canada: l'une pour envoyer à l'ARC et l'autre pour vous.
- Écrivez une lettre au ministre des Finances expliquant pourquoi vous voulez que vos impôts financent la paix plutôt que la guerre. Personnalisez l'exemple de la page suivante pour qu'il exprime vos convictions.
- Après avoir signé et daté la Déclaration de l'Option B, joignez à votre Rapport d'impôts : la Déclaration d'impôts pour la paix, une photocopie du chèque à Conscience Canada, et une copie de votre lettre au ministre des Finances. Envoyez le tout à votre Centre fiscal le plus près.
- Envoyez une copie de votre Rapport d'impôts ainsi que votre lettre au ministre des Finances. Nous vous encourageons aussi à envoyer copie de votre lettre à tous les chefs de partis, au député Bill Siksay (parrain d'un projet de loi sur l'objection de conscience aux impôts militaires), à votre députéE et à Conscience Canada. Pour plus d'informations, consultez [www.consciencecanada.ca](http://www.consciencecanada.ca) ou appelez 1-800-O-Canada (1-800-622-6232) pour les contacts gouvernementaux.

**Si vous envoyez votre rapport d'impôt par voie électronique, faites parvenir au Centre fiscal de votre région, votre Déclaration d'impôts pour la paix, une photocopie du chèque ainsi qu'une copie de la lettre que vous envoyez au Ministre des finances. Voir [www.consciencecanada.ca](http://www.consciencecanada.ca) pour l'adresse.**

